

Étude métalexicographique de trois dictionnaires français

Mémoire de licence dirigé par
Jean-Michel Kalmbach
Université de Jyväskylä
Institut des langues modernes et classiques
Année universitaire 2006-2007
Hannaleena Toppi

0	Introduction	3
1	Quelques précisions sur la lexicographie	4
1.1	Classification des dictionnaires.....	4
1.2	Concepts de base.....	4
1.3	Homonymie et polysémie	5
2	Dictionnaires étudiés	6
3	Analyse de la structure des entrées	7
3.1	Choix typographiques et visuels.....	7
3.2	Macrostructure.....	7
3.3	Le contenu des articles.....	8
3.3.1	Microstructure	8
3.3.2	Définition.....	9
3.3.3	Informations données	9
3.3.4	Les exemples.....	10
3.3.5	Synthèse du contenu des articles	11
	Conclusion	12
4	Bibliographie	13
	Annexe : Corpus	14

0 Introduction

Parmi les étudiants du français, aussi bien que parmi les francophones eux-mêmes, il se passe souvent qu'on est obligé d'aller chercher un mot dans « le dictionnaire » pour en vérifier la définition précise ou l'orthographe actuelle. Cette expression en soi démontre bien l'image qu'on a des dictionnaires : ce sont des œuvres omniscientes, chacun d'entre eux donnant toute l'information dont on a besoin.

Ce n'est pourtant pas le cas : les définitions sont tantôt trop vagues, tantôt trop détaillées, et ne donnent pas toujours suffisamment d'information sur l'utilisation de tel ou tel mot. L'idée même d'aller chercher un mot dans « le » dictionnaire est surtout une fantaisie, car il existe une multitude des dictionnaires destinés à des lecteurs et des besoins très variés.

Pour découvrir ce que sont les différences des dictionnaires monolingues et monovolumiques francophones, nous avons choisi de comparer la structure des définitions de la verrerie de table des trois dictionnaires pour voir s'il existe des différences dans la structure des définitions et si ces différences ont un effet sur l'utilité des dictionnaires dans la vie quotidienne. Les dictionnaires que nous étudierons, *Le Nouveau Petit Robert*, le *Petit Larousse illustré* et le *Dictionnaire Hachette*, sont les dictionnaires les plus répandus¹ et devraient donc donner une vue d'ensemble sur ce que sont les dictionnaires destinés au grand public aujourd'hui.

Quant à la verrerie de table comme choix de corpus, nous l'avons choisie car ces mots présentent des défis à la structure du dictionnaire, leur sens venant souvent par extension des autres mots. Par exemple, la flûte a sans doute reçu son nom grâce à sa forme, qui ressemble une flûte proprement dite. Pour avoir un corpus qui permet à comparer les définitions des plusieurs mots, nous avons inclus aussi des mots qui désignent des objets servant à boire comme *pichet* et *godet*, qui ne sont pas forcément du verre.

La conception des dictionnaires s'appelle la lexicographie. Dans le domaine de métalexigraphie, c'est-à-dire l'étude des dictionnaires, il y a un choix entre l'étude sémantique et l'étude structurale des définitions. Nous examinerons plutôt sur la structure, en parlant des problèmes qui pose la sémantique seulement quand ceux-ci portent sur la structure des définitions. Dans un premier temps, nous présenterons quelques concepts de base dont on a besoin en traitant les dictionnaires. Dans un deuxième temps, nous montrerons les différences entre les trois dictionnaires étudiés à l'aide des exemples. En concluant, nous verrons les différences générales qu'on en peut tirer.

¹ http://www.amazon.fr/gp/bestsellers/books/301959/ref=pd_ts_b_nav

1 Quelques précisions sur la lexicographie

Pour pouvoir étudier les dictionnaires, il faut d'abord comprendre les principes selon lesquels les dictionnaires sont créés. La lexicographie comme terme peut définir soit la confection d'un dictionnaire, soit l'étude des dictionnaires. Elle est alors en même temps un pratique et une science². Pour éviter cette ambiguïté on utilise parfois le terme de « métalexigraphie » pour désigner l'étude des dictionnaires, car cette fonction dépasse la lexicographie comme pratique en prenant un point de vue plus abstrait et scientifique. Quand nous parlons des « lexicographes » ci-dessous, cela fait référence aux gens qui confectionnent des dictionnaires.

1.1 Classification des dictionnaires

Selon la classification classique proposée par Quemada³, on distingue entre des dictionnaires bilingues et monolingues, des dictionnaires extensifs et des dictionnaires sélectifs, les dictionnaires de choses et des dictionnaires de mots ou dictionnaires de la langue. Les trois dictionnaires que nous avons choisi d'étudier sont tous les trois monolingues, sélectifs et plutôt des dictionnaires de la langue. Le *Nouveau Petit Robert* est un dictionnaire de la langue pure, alors que les deux autres ont aussi un rôle encyclopédique.

Quant au contenu des dictionnaires, on appelle l'ensemble des mots d'un dictionnaire son nomenclature. Comme il s'agit des dictionnaires sélectifs, il est clair que les lexicographes ont fait des choix pour trouver un équilibre entre l'accès facile et l'exhaustivité. Le Larousse et le Hachette ont choisi de traiter des noms propres, le Larousse en les ajoutant comme une partie distincte et le Hachette en les marquant avec le couleur bleu parmi les autres entrées.

1.2 Concepts de base

Dès qu'on commence à définir les concepts de base dont on a besoin pour étudier les dictionnaires, on tombe sur le problème de la définition du « mot ». Un mot est-il un mot graphique, c'est-à-dire une unité simple séparé des autres par un blanc ? Ne pourrait-on pas dire que *pomme de terre* joue exactement le même rôle qu'une unité simple comme *carotte* ?⁴ Aujourd'hui, les mots composés ont parfois leurs propres entrées dans les dictionnaires⁵, mais le plus souvent quand on parle d'une entrée, il s'agit d'un mot simple. Dans notre travail nous nous servons de ce concept de mot graphique.

Ainsi, le concept de base le plus important pour la métalexigraphie, l'entrée, peut être défini simplement comme le mot défini dans l'article. L'article est l'ensemble des phrases qu'on utilise pour définir l'entrée, y compris non seulement la définition proprement dite, mais aussi les exemples et les renvois aux autres articles.

² Chiss – Filliolet – Maingueneau 1997 : 159, Niklas-Salminen 1997 : 94

³ Quemada 1967, cité dans Chiss, Filliolet, Maingueneau 1997 : 160-161

⁴ Niklas-Salminen 1997: 16

⁵ Chiss – Filliolet – Maingueneau 1997 : 166

Quand on entre à l'intérieur de la définition, on a besoin de concepts comme propriété grammaticale, indication de domaine, marque d'usage et collocation. Ils donnent d'information sur l'usage du mot : sa propriété grammaticale indique la partie du discours dont le mot fait partie – nom, verbe, adjectif etc. Les indications de domaine sont utilisées quand il s'agit d'un terme utilisé par exemple dans la domaine théologie, pour indiquer que le mot a un sens particulier au sein de cette domaine. Par exemple, le mot *coupe* a une signification unique pour la domaine des jeux des cartes, où il signifie une absence de carte dans un des couleurs. Cette signification ne s'applique que dans cette domaine précise. Les marques d'usage donnent d'information sur le niveau de langue du mot, indiquant ainsi si le mot est par exemple plutôt familier et permettant à l'utilisateur du dictionnaire de l'utiliser dans un bon contexte. Les collocations sont des associations entre mots, s'approchant aux expressions figées. Par exemple, c'est possible de décrire quelqu'un comme *gravement malade* ou *grièvement blessé*, mais pas *grièvement malade*.⁶ Les indications de collocations sont surtout importantes pour l'apprentissage d'une langue étrangère, car elles peuvent expliquer les cas où la phrase est grammaticalement correcte mais « cela ne se dit pas ».

En parlant de l'étymologie des mots, on utilise le terme étymon pour désigner la forme du mot dans la langue d'origine. L'étymon donne donc l'orthographe du mot avant qu'il soit adapté aux règles de la langue qui l'a emprunté. Ainsi, le mot *cuppa* du latin donne *coupe* en français moderne.

1.3 Homonymie et polysémie

Un des problèmes fondamentaux de la conception des dictionnaires, en plus du choix des mots à définir, est de savoir distinguer entre les homonymes et les polysèmes. Le problème est le plus pertinent dans le cas des homographes, qui ont une graphie identique. Quand est-ce qu'on peut dire qu'il s'agit de deux mots et non d'un seul avec des sens variés ? Jean et Claude Dubois proposent la définition suivante : « Lorsque deux entrées distinctes sémantiquement sont identiques graphiquement, on dit qu'elles sont homonymes. Lorsque la même entrée recouvre des sens différents, on dit que le mot est polysémique. »⁷ La définition paraît simple, mais en réalité il est souvent presque impossible de trouver une règle, à l'aide de laquelle on puisse définir sans ambiguïté s'il s'agit d'un homonyme ou d'un polysème. Le critère le plus simple est que quand les mots ont des étymons différents, il s'agit des homonymes. Il se passe tout de même parfois que les sens d'un mot diffèrent si nettement que l'étymon commun ne suffit pas pour leur appeler un seul mot polysémique. La polysémie pose des problèmes avant tout quand il s'agit de définir la macrostructure d'un article. Nous allons voir plus tard comment les dictionnaires étudiés ont réussi à le résoudre.

⁶ Chiss – Filliolet – Maingueneau 1997 : 169

⁷ Chiss – Filliolet – Maingueneau 1997 : 166

2 Dictionnaires étudiés

Nous avons choisi trois dictionnaires : le *Nouveau Petit Robert*, le *Petit Larousse illustré* et le *Dictionnaire Hachette illustré*. Le *Nouveau Petit Robert* et le *Petit Larousse* ont été choisis car ils sont souvent considérés comme « les dictionnaires » de la langue française, le *Dictionnaire Hachette* comme un troisième pour donner un point de comparaison supplémentaire. Le *Petit Larousse* et le *Nouveau Petit Robert* sont, comme leur nom indique, des versions abrégées des dictionnaires plus exhaustifs du même éditeur. Nous avons choisi d'étudier ces dictionnaires car ce sont le plus souvent ces éditions, bon marché et composées d'un seul volume, qu'on choisit pour l'usage quotidien. Ceci peut être attesté par exemple sur le site Amazon, où le *Nouveau Petit Robert* et le *Petit Larousse* sont tous les deux parmi les dix dictionnaires de la langue française le plus vendus et les seuls dictionnaires généralistes parmi ces dix⁸. Le fait que les maisons d'édition publient une nouvelle version chaque année parle aussi de la popularité et l'importance de ces dictionnaires.

Le nomenclature des dictionnaires étudiés varie : le *Nouveau Petit Robert* contient environ 60 000 mots, le *Petit Larousse* 87 000 et le *Dictionnaire Hachette* 58 000. Le *Petit Larousse* et le *Dictionnaire Hachette* ont choisi à contenir des noms propres dans leur nomenclature. Le *Nouveau Petit Robert* par contre distingue entre le *Nouveau Petit Robert* des noms communs et celui des noms propres, les publiant comme volumes distincts.

Il suffit de lire les préfaces pour comprendre que les dictionnaires ont des buts variés : le *Nouveau Petit Robert* est surtout un dictionnaire de langue, les deux autres dictionnaires servant en même temps aussi comme des dictionnaires encyclopédiques. Henriette Walter remarque dans la préface du *Dictionnaire Hachette* qu'elle choisirait un dictionnaire comme son livre unique s'il devrait choisir un livre à apporter avec soi à une île déserte⁹. Cette remarque donne au dictionnaire un rôle qu'il n'a traditionnellement pas et présente le dictionnaire comme un moyen de ne pas seulement s'informer mais aussi de s'amuser. Tous les utilisateurs des dictionnaires se sont sans doute de temps en temps amusés en lisant des articles choisis par hasard, le dictionnaire doit-il alors être amusant ou plutôt éducatif ? Le *Nouveau Petit Robert* par contre a une préface longue désignant les choix faites par les lexicographes en composant le dictionnaire, la préface elle-même ayant un style éducatif.

Pour délimiter notre corpus nous avons consulté deux ouvrages : *Le Grand Robert de la langue française* et le *Dictionnaire Bordas des synonymes, analogies, antonymes*. En comparant les entrées *verre* et *réceptacle* de ces deux dictionnaires nous avons choisis d'étudier les mots suivants : *ballon, canon, carafe, chope, coupe, dé à coudre, flûte, godet, pichet* et *verre*. Nous avons essayé de trouver des mots toujours en usage. Nous avons inclus aussi des mots dont l'usage est plutôt familier, comme *godet* et *dé à coudre*. Dans le cas de *dé à coudre*, nous l'avons choisi car son sens primaire n'a strictement rien à voir avec la verrerie : le mot illustre donc bien l'évolution du sens, par laquelle des autres mots comme *flûte* sont passés plus tôt.

⁸ http://www.amazon.fr/gp/bestsellers/books/301959/ref=pd_ts_b_nav

⁹ Le Dictionnaire Hachette 2003 : V

3 Analyse de la structure des entrées

3.1 Choix typographiques et visuels

La différence la plus nette entre la ligne visuelle des dictionnaires étudiés est que le Larousse et le Hachette utilisent l'illustration comme un moyen de concrétiser les définitions, alors que le Robert ne l'utilise pas. Les illustrations servent à expliquer par exemple le fonctionnement d'un outil mécanique, mais prennent en même temps beaucoup de place. En révisant des dictionnaires les lexicographes ont souvent besoin d'ajouter un article en milieu d'un page sans que la pagination du dictionnaire soit affectée, ce qui peut mener à l'élimination des illustrations. La seule information supplémentaire que le *Nouveau Petit Robert* offre consiste en encadrés expliquant plus explicitement l'étymologie d'un certain mot.

L'utilisation des couleurs dans Hachette facilite la distinction entre les noms propres et communs, un problème qui n'existe pas, de fait, dans les deux autres dictionnaires.

Tous les trois dictionnaires utilisent des moyens typographiques similaires, indiquent l'entrée avec des caractères gras et dans le cas du Robert et Larousse les écrivant en majuscules. Les exemples sont marqués en les écrivant en italiques. Le *Nouveau Petit Robert* est le seul à utiliser des exemples tirés d'œuvres littéraires, les autres se contentent d'exemples plus courts, forgés par les lexicographes eux-mêmes.

3.2 Macrostructure

C'est en étudiant la macrostructure, c'est-à-dire la façon dont les articles sont arrangés, qu'on tombe sur le problème de la polysémie. Nous avons remarqués quelques différences entre les dictionnaires, le Petit Larousse et le *Dictionnaire Hachette* traitant à l'aide de polysémie des entrées que le *Nouveau Petit Robert* traite comme homonymes. Les mots avec deux étymons différents comme *ballon* sont traités comme des homonymes par tous les trois. En ce qui concerne le mot *godet* le *Nouveau Petit Robert* traite le sens venant du néerlandais *kodde* dans une entrée et le sens venant du verbe *goder* dans une autre. Les deux autres n'ont qu'une vedette pour les deux sens et ne mentionnent pas le verbe comme étymon pour la variation désignant un pli d'un vêtement.

La Petit Larousse :

GODET n.m. (du moyen néerl. *kodde*, billot) **1.** Petit gobelet à boire. **2.** Sorte d'auge fixée sur certains appareils de manutention ou de travaux publics (dragage, roue-pelle, etc.) **3.** Petit récipient à l'usage de peintres. **4.** COUT. Pli rond qui va en s'évasant, formé par un tissu coupé dans les biais.

Le Dictionnaire Hachette :

godet nm **1** Petit verre à boire sans pied ni anse. **2** Petit récipient de forme analogue servant à délayer les couleurs, recueillir la résine, etc. **3** TECH Petite auge d'une roue hydraulique, d'une noria, etc. **LOC COUT** **Jupe à godets** : formée de lés taillés dans le biais et très évasée dans le bas. (ETY) Du moy. néerl.

Le Nouveau Petit Robert :

1 **GODET** [godɛ] n.m. – XIVE ; moyen néerlandais *kodde* « morceau de bois cylindrique »

▪ 1 Petit récipient à boire sans pied ni anse. > **gobelet**. ♦ FAM. Verre. > **pot**. « *Viens prendre un godet avec nous* » **MAC ORLAN**. ♦ Très petit récipient de même forme où l'on délaie des couleurs, recueille la résine, le latex, etc. *Jeunes plantes en godets*. ▪ 2 MÉCAN. Auge, auget. *Roue à godets*. *Chaîne à godets* : chaîne sans fin d'un élévateur, d'une drague. *Les godets d'une noria*.

2 **GODET** [godɛ] n.m. – 1849; de *goder* ▪ Faux pli d'un vêtement, d'une étoffe, d'un papier qui gode. – SPÉCIALT.COUT. *Jupe à godets*, à gros plis souples, ronds et sinueux, qui tombent en s'évasant.

Par contre, dans l'article sur le mot *canon* le Petit Larousse sépare les sens en quatre vedettes distinctes, les traitant comme des homonymes. Le *Nouveau Petit Robert* par contre ne donne que deux vedettes, en utilisant la numérotation romaine pour distinguer entre les différents sens d'un même mot, séparant le mot ainsi en deux entrées avec des étymons différents. Le *Petit Larousse illustré* traite *canon*, une ancienne mesure de capacité, comme un étymon, alors que le *Nouveau Petit Robert* lui traite comme une acception du mot qui donne par extension le sens « verre de vin ».

3.3 Le contenu des articles

3.3.1 Microstructure

Comme son nom indique, la microstructure du dictionnaire va plus vers les détails que la macrostructure. La microstructure est l'organisation des diverses acceptions du mot au sein des articles du dictionnaire, c'est-à-dire la structure que les lexicographes ont conçus pour la définition elle-même.¹⁰ Comme l'exemple du mot *canon* nous l'indique, le *Nouveau Petit Robert* a une microstructure plus hiérarchisée que les deux autres, peut-être à cause de la longueur de ses définitions. Le *Dictionnaire Hachette* est le seul à utiliser des capitales pour structurer l'article et différencier entre les parties du discours différents qui le mot peut désigner.

Le Dictionnaire Hachette :

flûte n, interj **A nf 1** Instrument de musique à vent composé d'un tube creux percé de trous. *Flûte traversière*. *Flûte à bec*. *Flûte de Pan*. **2** Pain long et fin. **3** Verre à pied, long et fin. *Flûte à champagne*. **B nf pl fam** Longues jambes grêles. **C interj. fam** Marque le mécontentement, l'agacement, etc. *Flûte alors !* (VAR) flute > pl. **musique**

Le Petit Larousse Illustré :

1. FLÛTE n.f. **1.** Instrument de musique à vent et à embouchure, forme d'un tube creux et percé de trous. ♦ *Flûte à bec* : flûte droite, en bois ou en matière plastique, de perce conique, avec une embouchure en forme de bec. – *Flûte traversière* : flûte, génér. en métal, à embouchure latérale. – *Petite flûte* : flûte traversière à timbre aigu. SYN. : *piccolo*. **2. Flûte de Pan** : instrument composé de tubes d'inégale longueur sur lesquels on promène les lèvres. **3.** Verre à pied, étroit et haut, dans lequel on sert le champagne. **4.** Pain mince et long. – **Suisse**. Bâtonnet de pain salé et croustillant. SYN. : *flulette*. ♦ pl. *Fam.* Jambes maigres. ♦ *Fam. Joues des flûtes* : se sauver. ♦ interj. *Fam.*, vieilli. Marque l'impatience, la déception.

¹⁰ Niklas-Salminen 1997 : 98

2. **FLÛTE** n.f. (néerl. *fluit*). Gros navire de charge réservé au transport du matériel et des munitions, au XVII^e et XVIII^e siècles

3.3.2 Définition

En ce qui concerne la définition de la verrerie de table, tous les trois dictionnaires utilisent la définition par inclusion, c'est-à-dire qu'ils renvoient à un mot plus général. Le *Nouveau Petit Robert* utilise aussi des synonymes dans ses définitions, renvoyant l'utilisateur aux autres articles.

Le Nouveau Petit Robert :

1 **COUPE** [kup] n.f. – Xlle, latin *cuppa* → cuve ■ 1 Récipient à boire plus large que profond, reposant sur un pied. *Coupe d'argent, de cristal. Coupe antique. Coupe de vin, de ciguë. Coupe rituelle.* ➤ **calice, ciboire** ---

Les descripteurs, les noms et adjectifs utilisés pour définir le mot, sont presque identiques, la plupart des entrées étant définies comme des verres ou récipients. Il y a peu des différences remarquables, sauf que le *Nouveau Petit Robert* est le seul à indiquer la définition « bouteille » pour le mot *canon* et le *Petit Larousse* est le seul à mentionner qu'un verre peut être un récipient pas seulement en verre ou cristal mais aussi en plastique.

Le contenu général des définitions s'approchent pour la plupart en ce qui concerne les sens donnés au mot, mais il varie dans certains cas. Pour *dé à coudre*, le *Nouveau Petit Robert* est le seul à indiquer le sens du « verre à boire très petit », les deux autres ne parlent que son sens concrète. L'exemple le plus intéressant est quand même celui des régionalismes dans la définition du mot *ballon*, qui désigne en Suisse « un verre d'une contenance d'un décilitre » selon le *Nouveau Petit Robert* mais un « petit pain de forme sphérique » selon le *Petit Larousse illustré*. Les dictionnaires n'offrent pas l'autre définition comme alternative – cela donne une image bien différente de l'utilisation du mot en Suisse.

3.3.3 Informations données

Le *Nouveau Petit Robert* est le seul dictionnaire à indiquer la prononciation pour toutes les entrées, même quand leur prononciation suit les règles générales. Les deux autres ne notent la prononciation que pour les mots « qui présentent une difficulté » comme on note dans la section *Prononciation du français* dans le *Mémento de grammaire* du *Petit Larousse illustré*¹¹. Comme des non-francophones nous savons très bien que même les prononciations suivant les règles peuvent poser bien des problèmes, mais ici on tombe peut-être sur les contraintes posés par le nombre des lignes que les lexicographes peuvent consacrer à un entrée pour constituer un dictionnaire aussi exhaustif que possible en un volume.

Le *Robert* est aussi le seul à donner des informations historiques comme par exemple la première attestation du mot en français. Le *Nouveau Petit Robert* et le *Petit Larousse* indiquent tous les deux systématiquement l'étymologie et la langue d'origine du mot, mais pour le mot *flûte* comme un instrument, le *Petit Larousse* n'offre pas d'étymon alors que le

¹¹ Le *Petit Larousse Illustré* 2006 : 40

Nouveau Petit Robert le fait. Le *Dictionnaire Hachette* indique souvent la langue d'origine, mais ne donne pas toujours le mot original.

Le Petit Larousse :

CHOPE n.f. (alsacien *schoppe*) Grand gobelet, grand verre à anse pour boire de la bière ; son contenu

Le Dictionnaire Hachette :

chope *nf* Verre à bière à paroi épaisse muni d'une anse ; son contenu (ETY) De l'all.

Le Nouveau Petit Robert :

CHOPE [ʃop] n.f. – 1845 ; alsacien *schoppe* ■ Récipient cylindrique muni d'une anse, utilisé pour boire la bière. *Chope en grès*. – Son contenu. « *Ô pauvre vieux, tu vis en paix, tu bois ta chope* » **HUGO**.

Tous les trois dictionnaires indiquent les propriétés grammaticales des mots et donnent des indications de domaines où le mot est utilisé. Le *Nouveau Petit Robert* est le seul à indiquer les homophones *vair*, *ver*, *vers* et *vert* pour le mot *verre*.

3.3.4 Les exemples

Tous les trois dictionnaires utilisent des exemples forgés pour illustrer l'utilisation du mot. Les exemples ont le même rôle dans tous les trois : ils donnent des indications sur la construction syntaxique et sur les collocations des mots, c'est-à-dire les mots avec lesquels le mot défini a une association particulière. En plus des exemples forgés par les lexicographes eux-mêmes, le *Nouveau Petit Robert* utilise des exemples cités de la littérature, indiquant le nom de l'auteur après l'exemple. On peut bien sûr se demander si les citations donnent vraiment d'information sur l'usage du mot aujourd'hui, si les exemples cités datent du XIX^e siècle comme dans le cas du mot *chope*.

Le Nouveau Petit Robert

CHOPE [ʃop] n.f. – 1845 ; alsacien *schoppe* ■ Récipient cylindrique muni d'une anse, utilisé pour boire la bière. *Chope en grès*. – Son contenu. « *Ô pauvre vieux, tu vis en paix, tu bois ta chope* » **HUGO**.

Ainsi, le *Nouveau Petit Robert* utilise comme exemples aussi bien des phrases entières que des syntagmes, alors que les deux autres n'utilisent que des syntagmes. La locution « La coupe est pleine » est la seule phrase entière parmi les exemples dans le *Petit Larousse illustré*, le *Dictionnaire Hachette* n'en contient pas du tout. Le *Nouveau Petit Robert* a aussi le plus grand nombre d'exemples.

3.3.5 Synthèse du contenu des articles

Pour illustrer les différences entre le contenu des articles dans les trois dictionnaires, nous en avons fait le tableau ci-dessous. Pour chacun des cas, un astérisque indique que l'information est fournie dans au moins un des articles étudiés. L'astérisque pour les informations étymologiques dans le *Dictionnaire Hachette* est entre parenthèses, car les informations données ne sont pas aussi détaillées que dans les deux autres.

	NPR	PLI	DH
Indications sur la prononciation	*		
Indication des propriétés grammaticales	*	*	*
Informations étymologiques	*	*	(*)
Informations historiques	*		
Exemples forgés	*	*	*
Exemples cités	*		
Indications de domaines et marques d'usage	*	*	*
Indication des collocations	*		
Indication des synonymes	*		
Indication des homophones	*		

NPR = le *Nouveau Petit Robert*

PLI = le *Petit Larousse illustré*

DH = le *Dictionnaire Hachette*

Conclusion

Nous avons commencé en comparant les trois dictionnaires choisis avec le but de mieux nous familiariser avec des dictionnaires français et peut-être en même temps trouver des différences entre leurs structures, aussi que les raisons pour ces différences. Ce que nous avons trouvé le plus surprenant est le fait que les définitions proprement dites se ressemblent tant. La spécificité de la définition et le nombre des exemples peuvent différer dans les dictionnaires, mais il n'y a pas des grandes différences à trouver dans les choix structurales.

Les trois dictionnaires que nous avons comparés ont annoncé dès leur préface leurs buts différents : le *Nouveau Petit Robert*, un dictionnaire plutôt linguistique, donne le plus d'information sur tous les entrées étudiées, de l'information historique jusqu'à les relations aux autres mots. Le *Petit Larousse illustré* sacrifie un peu de la spécificité qu'on voit dans le *Nouveau Petit Robert* pour la brièveté, et le *Dictionnaire Hachette* contient encore moins d'information supplémentaire à part de la définition proprement dite. Tous les trois trouvent sûrement des utilisateurs qui jurent fidélité à eux. Ce que le *Nouveau Petit Robert* gagne en exhaustivité, il perd malheureusement dans l'attractivité visuelle et à la facilité d'accès – page après page du texte minuscule donne pas envie de lire le dictionnaire pour s'amuser, il s'agit avant tout d'un œuvre destiné à donner l'information nécessaire sans toujours prendre conscience qu'elle soit aussi facile à lire. Les deux autres, avec leurs illustrations et mise en page plus aérée, sont plus agréables à utiliser.

Dans tous les trois cas, les lexicographes ont fait des compromis pour confectionner un dictionnaire aussi exhaustif que possible dans les limitations posé par le nombre limité des pages. Les solutions sont bien différents, mais tous compréhensibles. En comparant ces dictionnaire et en pensant aux raisons pour les choix faits par les lexicographes nous avons finalement compris dans quelle mesure l'idée d'aller chercher un mot dans « le dictionnaire » est ridicule et aussi les avantages de comparer des définitions de au moins deux dictionnaires.

Quant au contenu, pour l'usage quotidien le *Petit Larousse illustré* et dans la plupart des cas aussi le *Dictionnaire Hachette* sont suffisants – pour ceux étudiant le français comme une langue étrangère leur illustrations peuvent même être plus utiles que les articles eux-mêmes – mais pour des besoins plus scientifiques ou pour ceux voulant d'information spécifique, le *Nouveau Petit Robert* est le seul choix entre ces trois. On peut quand même se demander s'il ne vaudrait pas la peine de consulter le Dictionnaire Robert dans ce cas. Pour l'utilisateur typique le meilleur résultat est possible en utilisant au moins deux dictionnaires de type différente : un dictionnaire encyclopédique pour la définition générale, et un dictionnaire de langue pour des informations supplémentaires.

4 Bibliographie

Dictionnaires

BOUSSINOT R. (direction éditoriale), 1981. *Dictionnaire Bordas des synonymes, analogies, antonymes*. Paris.

GARNIER Y. – VINCIGUERRA M. (direction éditoriale), 2006. *Le Petit Larousse Illustré*. Paris.

MÉVEL J-P. (rédacteur en chef), 2003. *Le Dictionnaire Hachette*. Paris.

ROBERT, P. (direction éditoriale), 1985. *Le Grand Robert de la langue française*. Paris.

VARROD P. (direction éditoriale), 2003. *Le Nouveau Petit Robert*. Paris.

Ouvrages sur la lexicologie

CHISS J-L. – FILLIOLET J. – MAINGUENEAU D., 1997. *Linguistique française, Notions fondamentales, phonétique, lexique : Initiation à la problématique structurale 1*. Paris.

NIKLAS-SALMINEN A., 1997. *La lexicologie*. Paris.

QUEMADA B., 1967. *Les dictionnaires du français moderne*. Paris.

Annexe : Corpus

LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ

1. BALLON n.m.(ital. *pallone*) **1.** Grosse balle à jouer, ronde ou ovale, génér. gonflée d'air. ◇ **Ballon au poing** : sport opposant deux équipes de six joueurs, pratiqué en Picardie et qui se joue avec un ballon frappé à l'aide du poignet. **2.** Poche de caoutchouc léger gonflée d'air ou de gaz et qui peut s'envoler. *Ballon d'enfant*. **3.** Aérostat de taille variable utilisé à des fins scientifiques, sportives ou militaires. ◇ **Ballon dirigeable** → **dirigeable**. **4.** DANSE **Avoir du ballon** : se dit d'un danseur qui saute haut et rebondit avec souplesse. **5.** CHIM. Vase de verre de forme sphérique – *Par ext.* Verre à boire de cette forme ; son contenu. *Un ballon de rouge*. **6.** *Ballon d'oxygène* : réservoir contenant de l'oxygène, pour les malades ; *fig.* ce qui a un effet tonique, bienfaisant. **7.** **Ballon d'essai** : expérience faite dans le but de sonder le terrain, l'opinion. **8.** *Ballon réchauffeur* : appareil de production d'eau chaude à réservoir, cour. appelé *ballon d'eau chaude*. **9.** **Suisse.** Petit pain de forme sphérique.

2. BALLON n.m. (all. *Belchen*) Sommet arrondi, dans le massif des Vosges. *Le ballon d'Alsace*.

1. CANON n.m. (ital. *cannone*) **1.** Pièce d'artillerie non portative servant à lancer des projectiles lourds. *Canon antichar, automoteur, de campagne*. **2.** Dans une arme à feu, tube par où passe le projectile. *Canon d'un fusil, d'un revolver*. **3.** *Canon à électrons* : dispositif producteur d'un faisceau intense d'électrons. **4.** *Canon à neige* : appareil utilisé pour projeter de la neige artificielle sur les pistes. **5.** Objet, partie d'objet cylindriques. ◇ MÉCAN. INDUSTR. *Canon de guidage, de perçage* : cylindre creux destiné à guider un foret. **6.** Chez les équidés, les ruminants, partie d'un membre comprise entre le jarret et le boulet (à l'arrière) ou bien entre le genou et le boulet (à l'avant). **7.** Anc. Au XVII^e s., ornement enrubanné qui s'attachait au bas de la culotte.

2. CANON n. m. (de *canon*, n. d'une ancienne mesure de capacité des vins) *Fam.* Verre de vin. *Boire un canon*.

3. CANON n.m. (gr. *kanôn*, règle) **1.** THÉOL. CHRÉT. Décret, règle concernant la foi ou la discipline religieuse. *Les canons de l'Église*. **2.** Ensemble des textes de la Bible tenus pour être d'inspiration divine. **3.** CATH. Partie de la messe qui va de la Préface au Pater. **4.** ANTIQ. Ensemble de règles servant à déterminer les proportions du corps humain selon un idéal esthétique (à l'origine, dans la statuaire grecque) ; cet idéal. **5.** *Litt.* Principe servant de règle ; objet pris comme type idéal. **6.** MUS. Composition à deux ou plusieurs voix répétant à intervalle et à distance fixes le même dessin mélodique. ◇ adj. *Droit canon* : droit ecclésiastique. (Il est régi par un Code promulgué en 1917 et dont la réforme a été achevée en 1983. SYN. *droit canonique*).

4. CANON adj. inv. et n.m. (de 3. *canon*) *Fam.* Se dit d'une femme au physique très attirant. *Des filles canon*.

CARAFE n.f. (ital. *caraffa*, de l'ar.). **1.** Bouteille à base large et à col étroit ; son contenu. *Une carafe en cristal. Une carafe de vin blanc*. **2.** *Fam.* *Rester en carafe* : attendre vainement. – *Fam.* *Tomber en carafe* : tomber en panne. **3.** *Fam.* Tête.

CHOPE n.f. (alsacien *schoppe*) Grand gobelet, grand verre à anse pour boire de la bière ; son contenu

1. COUPE n.f. (lat. *cuppa*) **1.** Verre à boire, plus large que profond ; son contenu. *Une coupe à champagne en cristal.* ◇ *La coupe est pleine* : la mesure est à son comble. **2.** Récipient avec ou sans pied, large et peu profond, à usages divers. *Une coupe à fruits.* **3.** Trophée attribué au vainqueur ou à l'équipe victorieuse d'une épreuve sportive ; la compétition elle-même.

2. COUPE n.f. **1.a.** Action, manière de couper qqch. *Coupe de cheveux. Coupe à rasoir, aux ciseaux.* **b.** Ce qui a été coupé. *Une coupe de bois.* ◇ BIOL. *Coupe histologique* : tranche mince d'un tissu animal ou végétal préparée pour l'observation au microscope. – CINÉMA. *Coupe sèche* : recomm. off. pour *montage*cut*. **2.** Action de couper une étoffe, de tailler un vêtement d'après un patron ; la pièce d'étoffe coupée. *Leçons de coupe. Une coupe de drap.* **3.** Opération par laquelle un outil possédant une arête enlève, sous forme de copeaux, de la matière d'une pièce à usiner. **4.** SYLVIC. Action d'abattre des arbres forestiers ; étendue de bois destinée à être coupée. ◇ *Coupe claire* : coupe partielle éliminant de nombreux arbres ; *fig.*, réduction importante d'un budget, d'un effectif, etc. – *Coupe sombre* : coupe partielle éliminant un petit nombre d'arbres ; *fig.* réduction importante (emploi critiqué.) – *Litt. Mettre en coupe réglée* : exploiter une personne ou un groupe de façon abusive et sans scrupule. **5.** Représentation graphique de la structure d'un bâtiment, d'un objet selon une section verticale. *Un moteur vu en coupe.* ◇ *Coupe géologique* : profil établi suivant un tracé linéaire d'après une carte topographique et les indications de la carte géologique qui y correspond. **6.** Séparation d'un jeu de cartes en deux paquets. ◇ *Fam. Être sous la coupe de qqn*, être totalement dépendant de lui, subir son influence. **7.** Pause, arrêt dans une phrase, un vers.

CRUCHE n.f. (francique *krūkka*) **1.** Récipient pansu, à anse et à bec : son contenu. **2.** *Fam.* Personne niaise, stupide. **3. Suisse.** Bouillotte.

1. DÉ n.m. (lat. *digitus*, doigt). Fourreau de métal piqueté à l'extérieur, destiné à protéger le doigt qui pousse l'aiguille lorsqu'on coud.

2. DÉ n.m. (lat. *datum*, pion de jeu). **1.** Petit cube dont chacune des six faces est marquée de points allant de un à six, ou de figures, utilisé pour divers jeux. *Agiter, puis lancer les dés.* ◇ *Coup de dés* : affaire hasardeuse. – *Les dés sont jetés* : c'est définitivement décidé. **2.** ARCHIT., SCULPT. Corps de forme cubique d'un piédestal ; élément de support plus ou moins cubique. **3.** CUIS. Petit morceau cubique. *Viande coupée en dés.*

1. FLÛTE n.f. **1.** Instrument de musique à vent et à embouchure, forme d'un tube creux et percé de trous. ◇ *Flûte à bec* : *flûte droite, en bois ou en matière plastique, de perce conique, avec une embouchure en forme de bec.* – *Flûte traversière* : flûte, génér. en métal, à embouchure latérale. – *Petite flûte* : flûte traversière à timbre aigu. SYN. : *piccolo*. **2. Flûte de Pan** : instrument composé de tubes d'inégale longueur sur lesquels on promène les lèvres. **3.** Verre à pied, étroit et haut, dans lequel on sert le champagne. **4.** Pain mince et long. – **Suisse.** Bâtonnet de pain salé et croustillant. SYN. : *flulette*. . ◇ pl. *Fam.* Jambes maigres. ◇ *Fam. Joues des flûtes* : se sauver. ♦ interj. *Fam.*, vieilli. Marque l'impatience, la déception.

2. FLÛTE n.f. (néerl. *fluit*). Gros navire de charge réservé au transport du matériel et des munitions, au XVII^e et XVIII^e siècles

GODET n.m. (du moyen néerl. *kodde*, billot) **1.** Petit gobelet à boire. **2.** Sorte d'auge fixée sur certains appareils de manutention ou de travaux publics (dragage, roue-pelle, etc.) **3.** Petit récipient à l'usage de peintres. **4.** COUT. Pli rond qui va en s'évasant, formé par un tissu coupé dans les biais.

PICHET n.m. (anc. fr. *pichier*) petite cruche à anse et à bec

VERRE n.m. (lat. vitrum) **1.** Substance minérale, transparente et isotrope, obtenue par la fusion d'oxydes (sable siliceux, par ex.) avec des fondants (oxydes alcalins, par ex.) et des stabilisants (oxydes alcalino-terreux, par ex.) ◇ *Verre blanc* : verre de qualité courante non teinté. – *Verre armé* : verre laminé obtenu en incorporant dans la masse un treillis en fil de fer, pendant le laminage. – *Verre flotté* : vitrage obtenu en feuille par flottage du verre fondu sur un bain d'étain liquide. – *Verre feuilleté* : verre de sécurité constitué de deux ou de plusieurs feuilles de verre séparées par des feuilles de plastique. – *Verre métallique* : substance métallique obtenue à l'état amorphe par un refroidissement très rapide d'un alliage à l'état liquide. – *Maison de verre* : maison, entreprise où il n'y a rien de secret. **2.** Récipient en verre, en cristal, en plastique, pour boire ; son contenu. *Boire un verre d'eau.* **3.** Consommation, boisson génér. alcoolisé. *Prendre un verre.* **4.** *Verres de contact* → **contact.** **5.** Plaque, lame de verre. *Le verre d'un montre, d'un réveil.* ◇ *Verre de lampe* : manchon de verre qui entoure la mèche des lampes à pétrole. **6.** GÉOL. Liquide magmatique silicaté figé et ne présentant pas de structure cristalline. (L'obsidienne est un verre volcanique.)

LE DICTIONNAIRE HACHETTE

1 ballon nm 1 Grosse balle gonflée d'air dont on se sert pour jouer. *Ballon de rugby, de basket.* **2** Vessie gonflée d'un gaz plus léger que l'air, qui sert de jouet aux enfants. **3** Syn. de *montgolfière*. **4** CHIM Vase de verre sphérique utilisé dans les laboratoires. **5** Verre à boire de forme hémisphérique ; son contenu. *Un ballon de beaujolais.* **6** Vessie, bouteille, réservoir. *Ballon d'eau chaude.* **7** Bulle de bande dessinée. **8 fam** prison. **LOC *Ballon d'essai*** : expérience qui tient lieu de sondage d'opinion. (ETY) De l'ital. *palla*, « balle ». **2 ballon nm** Montagne au sommet arrondi, dans les Vosges (ETY) De l'all.

1 canon nm 1 Pièce d'artillerie servant à lancer autrefois des boulets, aujourd'hui des obus. *Canon antichar.* **2** Tube d'une arme à feu. *Canon d'un fusil, d'un pistolet.* **3** TECH Nom de divers objets cylindriques. *Canon d'une clef.* **4** TRAV PUBL Dispositif d'amarrage constitué d'un fût cylindrique vertical solidement ancré sur le bord des quais. **5** Ancienne mesure de capacité pour le vin valant un huitième de pinte. **6 mod, pop** Petit verre de vin. *Aller boire un canon au bistrot.* **7** ZOO Partie de la jambe des équidés, entre le genou et le boulet. **LOC PHYS *Canon à électrons*** : servant à produire un faisceau d'électrons. – ***Canon à neige*** : appareil servant à projeter sur les pistes de ski de la neige artificielle. – ***Chaire à canon*** : les soldats sans grade, qu'on expose au danger sans égard pour leur vie. (ETY) Du lat. *canna*, « tuyau », par l'ital.

2 canon nm 1 Règle, type, modèle. **2** THEOL Recueil des décisions solennelles des conciles. *Les canons de Nicée.* **3** THEOL Liste des livres inspirés constituant la Bible. *Canon des Écritures.* **4** THEOL Ensemble des prières qui constituent l'essentiel, la partie immuable de la messe. *Canon de la messe, canon romain.* **5** DR Collection des textes juridiques de l'Eglise. *Droit canon.* **6** BX-A Ensemble de règles déterminant, à l'origine dans la statuaire, le rapport idéal entre les dimensions des diverses parties du corps humain. *Le canon grec.* **7** Pièce de musique dans laquelle la mélodie est reprise successivement par une ou plusieurs voix. *Chanter en canon.* (ETY) Du gr. *kanôn*, « règle ».

3 canon a inv fam 1 Très grand, très beau, très puissant. **2** Se dit d'une femme très belle.

carafe nf Bouteille de verre à base élargie et col étroit. *Boire une carafe d'eau.* **LOC fam *Rester en carafe*** : être laissé de côté ou rester en panne. (ETY) De l'ar. par l'ital.

chope nf Verre à bière à paroi épaisse muni d'une anse ; son contenu (ETY) De l'all.

1 coupe nf 1 Verre à boire évasé, à pied : son contenu. *Une coupe à champagne.* **2** Récipient évasé monté sur un pied ; son contenu. *Une coupe à fruits, à glace.* **3** Trophée offert au vainqueur d'un tournoi, d'une compétition sportive ; la compétition elle-même. *La coupe Davis.* (ETY) Du lat.

2 coupe nf 1 Action de couper. *La coupe des blés.* **2** SYLVIC Action de couper des arbres dans une forêt ; étendue de bois sur pied à abattre. **3** Manière dont une chose est coupée. *Coupe de cheveux.* **4** Ce qui a été coupé. *Coupe histologique.* **5** Endroit où qqch a été sectionné. *Coupe d'une planche révélant un défaut du bois.* **6** Représentation de la section verticale d'une pièce, d'un bâtiment. **7** JEU Action de diviser en deux paquets un jeu de cartes avant une partie. **8** Pause dans une phrase, un vers. **LOC *Coupe claire*** : abattage d'un grand nombre d'arbres dans un taillis ; **fig *coupe claire*** ou abusiv. ***coupe sombre*** : élimination importante dans un texte, un compte, etc. – ***Coupe réglée*** : coupe annuelle d'une quantité de bois déterminée ; **fig** prélèvements abusifs au détriment de qqn. – ***Coupe sombre*** : abattage d'une partie des arbres seulement, pour permettre

l'ensemencement. – **Être sous la coupe de qqn** : être sous sa dépendance, sous son influence.

cruche *nf* **1** Vase à large panse, à col étroit et à anses ; son contenu. **2 fig fam** Personne sottise (ETY) Du frq.

1 dé *nm* **1** Petit cube de matière dure dont chacune des six faces est marquée d'un nombre différent des points, de un à six, et qui sert dans de nombreux jeux de hasard. *Lancer les dés.* **2** TECH Partie d'un piédestal en forme de cube ; pierre taillée cubique. **3** CUIS. Petit morceau de forme cubique. *Couper le lard en dés.* **LOC Coup de dé** ou **de dés** : entreprise, opération hasardeuse. – **Les dés sont jetés** : la décision est prise, on ne peut plus revenir en arrière. (ETY) Du lat. *dare*, « donner ». **2 dé** *nm* Petit fourreau de métal, protégeant le bout du doigt qui pousse l'aiguille. *Un dé à coudre.* (ETY) Du lat. *digitus*, « doigt ».

flûte *n, interj* **A nf** **1** Instrument de musique à vent composé d'un tube creux percé de trous. *Flûte traversière. Flûte à bec. Flûte de Pan.* **2** Pain long et fin. **3** Verre à pied, long et fin. *Flûte à champagne.* **B nf pl fam** Longues jambes grêles. **C interj. fam** Marque le mécontentement, l'agacement, etc. *Flûte alors !* (VAR) flute ➤ pl. **musique**

godet *nm* **1** Petit verre à boire sans pied ni anse. **2** Petit récipient de forme analogue servant à délayer les couleurs, recueillir la résine, etc. **3** TECH Petite auge d'une roue hydraulique, d'une noria, etc. **LOC COUT Jupe à godets** : formée de lés taillés dans le biais et très évasée dans le bas. (ETY) Du moy. néerl.

pichet *nm* Petit broc à anse destiné à contenir une boisson ; son contenu. *Pichet en grès. Boire un pichet de cidre* (ETY) Du gr. *bikos* « amphore pour le vin »

verre *nm* **1** Matière transparente, dure, cassante, fabriquée à partir de silicates. **2** Plaque, lame de verre qui protège un objet. *Mettre une estampe sous verre.* **3** lame, lentille de verre, utilisée en optique. **4** Récipient à boire ; son contenu. *Verre à vin. Boire un verre.* **LOC Verre feuilleté** : verre de sécurité formé de deux lames de verres soudées de part et d'autre d'une feuille de matière plastique. – **Verre organique** : matière plastique transparente analogue au verre. (ETY) Du lat.

LE NOUVEAU PETIT ROBERT

1 **BALLON** [balɔ̃] n.m. – 1557 ; « bombe pour feu d'artifice », 1549 ; italien *pallone*, dialectal *ballone* de *palla* « balle » ■ 1 Vessie de caoutchouc gonflée d'air et recouverte de cuir, de peau ou de caoutchouc épais, dont on se sert pour jouer ou pratiquer certains sports. ➤ 1 **balle**. *Jouer au ballon. Le ballon rond du football, ovale du rugby. Ballon de basket, de handball, de water-polo. Le ballon d'entraînement des boxeurs.* ➤ **punching-ball**. ◆ (1979) RÉGION. (Canada) *Ballon-balai* : sport d'équipe analogue au hockey sur glace, qui se pratique sans patins et avec de petits balais. ■ 2 Grosse balle en caoutchouc, gonflée d'air. ■ 3 Sphère plus légère que l'air, formée d'une pellicule très mince gonflée de gaz et qui sert de jouet aux enfants. *Ballon de baudruche. Marchand de ballons. Ballon qui s'envole. Un lâcher de ballons.* ■ 4 PAR ANAL. *Pneu* ballon*. – COUT. *Manche ballon* : manche courte et gonflante. ■ 5 (1782) Aérostat gonflé d'un gaz plus léger que l'air (hydrogène, hélium) et qui peut s'élever dans l'atmosphère sans organe de propulsion. *Les premières ascensions en ballon.* ➤ **montgolfière**. *La nacelle d'un ballon. Monter en ballon. Ballon dirigeable.* ➤ **dirigeable, zeppelin**. ◆ **BALLON D'ESSAI** : petit ballon qu'on lance pour connaître la direction du vent. – FIG. Expérience que l'on tente pour sonder les dispositions des gens, tâter l'opinion. ➤ 2 **test**. *Lancer un ballon d'essai.* ◆ **Ballon captif** : ballon retenu à terre par des cordes ou câbles qui l'empêchent de s'élever au-dessus d'une certaine hauteur. « *Une quinzaine de ces ballons captifs que les troupiers appellent des saucisses.* » **DUHAMEL**. ■ 6 *Ballon d'eau chaude* : appareil de production d'eau chaude à réservoir. ➤ **chauffe-eau, cumulus**. ■ 7 CHIM. Vase de verre de forme sphérique utilisé dans les laboratoires ◆ COUR. Verre à boire de forme sphérique muni d'un pied. APPOS *Un verre ballon* – Contenu d'un tel verre *Un ballon de rouge* – RÉGION. (Suisse) Dans un restaurant, verre d'une contenance d'un décilitre ; mesure d'un décilitre (de vin). ■ 8 MÉD. *Ballon d'oxygène* : vessie ou bouteille remplie d'oxygène munie d'un tube d'aspiration, pour faire respirer et ranimer qqn. – FIG. Ce qui ranime, empêche l'asphyxie. *Cette offre est un ballon d'oxygène.* – (v. 1960) *Ballon d'alcooltest*, destiné au contrôle du taux d'alcoolémie. ABSOLT *Souffler dans le ballon*. ■ 9 (milieu XXe ; de l'anglais américain *balloon* « bulle ») Espace délimité par une courbe fermée, à proximité de la bouche d'un personnage de bande dessinée, qui contient ses paroles ou ses pensées. ➤ 2 **bulle**.

2 **BALLON** [balɔ] n.m. – 1561 ; calque de l'allemand *Belchen*, confondu avec *Bällchen*, diminutif de *Ball* « balle » par étymologie populaire ■ Montagne des Vosges. *Le ballon d'Alsace*.

1 **CANON** [kanɔ̃] n.m. – 1339 ; italien *cannone*, augmentatif de *canna* « tube » (→ canne) ; "conduit, tuyau, bobine", XIIIe ; de *canne*

■ 1 Pièce d'artillerie* servant à lancer des projectiles lourds. ➤ **bouche** (à feu), **mortier, obusier**. *Canon de siège, de marine. Canon antiaérien, canon de D.C.A. Canon antichar. Canon atomique, dont l'obus peut recevoir une charge atomique. Canon de 57, de 75 millimètres de calibre.* – *Soldat qui sert une pièce de canon.* ➤ **artilleur, canonnier, servant**. *Bouche, tube, âme, culasse d'un canon. Affût, flèche d'un canon. La portée d'un canon. Tir au canon. Braquer, pointer un canon. Poudre* à canon. Projectiles de canon.* ➤ **boulet, 2 cartouche, mitraille, obus, shrapnel**. FIG. *Arriver comme un boulet* de canon. Tirer un coup de canon, tirer le canon.* ➤ **bombarder, canonner**. *Salve de coups de canon.* ➤ **canonnade**. ◆ LOC.FAM. *Chair à canon* : les soldats exposés à être tués. PÉJ. *Marchand* de canons*. ◆ SPÉCIALT. *Canon paragrêle* : canon destiné à empêcher la formation de grêlons. – *Canon lance-harpon*, pour la capture des grands cétacés. ■ 2

(XVIe) Tube d'une arme à feu. *Le canon d'une carabine, d'un revolver. Fusil à deux canons. Rétrécissement du canon pour regrouper les plombs.* ➤ **choke-bore**. *Canon rayé. Fusil à canon scié.* – *Baïonnette au canon*, fixée au bout du fusil. ■ **3 Canon à électrons** : générateur d'un faisceau intense d'électrons. – *Canon à neige* : appareil qui fabrique et projette de la neige artificielle sur les pistes de ski. *Canon arroseurs* : asperseur à fort débit. « *Les canons à eau balaient l'avenue, culbutent les filles et les garçons* » **LE**

CLÉZIO.

I ■ **1 TECHN.** Partie creuse et cylindrique (de divers objets). *Canon d'une seringue* : le corps de pompe. *Canon d'arrosoir* : tuyau qui reçoit la pomme de l'arrosoir. ■ **2 (1563) AU** XVIIe s., Pièce de toile ornée de dentelle, de rubans qu'on attachait au-dessous du genou. ■ **3 ZOOL.** Partie des membres du cheval comprise entre le genou et le boulet, dans les membres postérieurs. ■ **4 (1680)** Ancienne mesure de capacité – **PAR EXT (XVIIIe) FAM.** Bouteille, verre de vin. *Boire un canon. Un canon de rouge*

III **adj. Inv. FAM** ■ **1** Qui a la vitesse ou la puissance d'un canon, d'un boulet de canon. *Joueur de tennis qui a un service canon.* ■ **2** Très bien, formidable, magnifique. *Elle est canon cette moto !* – **SPÉCIALT.** *Une fille canon, n.m. un canon* : une fille belle et désirable.

2 CANON [kanõ **n.m.** – XIIIe, mot lat ; gr. *kanôn* "règle" → canal* (encadré) **1. THÉOL.** Loi ecclésiastique, et **SPÉCIALT.** Règle, décret des conciles en matière de foi et de discipline. *Canon d'un concile œcuménique.* ♦ **Adj. Droit canon** : droit ecclésiastique, fondé sur les canons de l'Eglise, les décrétales. ➤ **capitulaire ; canoniste.** **2. (XVIIe)** Ensemble des livres admis comme divinement inspirés. *Canon de l'Ancien, du Nouveau Testament.* (➤ **bible**). **3. (XIIIe)** *Canon de la messe* : partie de l'office contenant les paroles sacramentelles et des oraisons, qui va de la Préface au Pater. – *Canons d'autel* : tablettes contenant certaines prières. **4. DIDACT.** Norme, règle. – **BX-ARTS** Ensemble de règles fixes pour déterminer les proportions de l'être humain, conformément à un idéal de beauté ; cet idéal. **5. (1690)** Composition polyphonique dans laquelle toutes les voix exécutent la même mélodie en débutant à des temps différents. *Chanter « Frère Jacques » en canon. Canon et fugue*.*

CARAFE [kaRaf] **n.f.** – *caraffe* 1642 ; it. *caraffa*, esp. *garaffa*, ar. *gharaf* **1** Récipient de verre de forme pansue, à col étroit. *Carafe de verre, de cristal. Carafe d'eau. Vin décanté et en carafe. Bouchon de carafe*, en verre, en cristal ; **FIG.** et **FAM.** grosse pierre précieuse taillée ou son imitation. – **PAR MÉTON.** Contenu d'une carafe. **2 LOC. FAM.** (1896) *Rester en carafe* : être oublié, laissé de côté (cf. **FAM.** *Rester en plan**). « *on serait restés en carafe dans les bois de Saint-Cloud, avec la bagnole !* » (Vialar). **3 (1901) FAM.** Tête ➤ **carafon.**

CHOPE [ʃop] **n.f.** – 1845 ; alsacien *schoppe* ■ Récipient cylindrique muni d'une anse, utilisé pour boire la bière. *Chope en grès.* – Son contenu. « *Ô pauvre vieux, tu vis en paix, tu bois ta chope* » **HUGO.**

1 COUPE [kup] **n.f.** – XIe, latin *cuppa* → cuve ■ **1** Récipient à boire plus large que profond, reposant sur un pied. *Coupe d'argent, de cristal. Coupe antique. Coupe de vin, de ciguë. Coupe rituelle.* ➤ **calice, ciboire, 1 vase ; patère.** *La coupe du Graal.* – **LOC. II** *y a loin de la coupe aux lèvres*, d'un plaisir projeté à sa réalisation. *La coupe est pleine, je ne supporterai rien de plus, cela suffit.* (cf. *La mesure est comble**, **FAM.** *Ras* le bol*). – Contenu de la coupe. **LOC.** *Boire la coupe jusqu'à la lie**. ♦ **COUPE À CHAMPAGNE,**

verre de cette forme. *Coupes et flûtes à champagne.* – Son contenu. *Encore une coupe ?*

▪ **2** Récipient hémisphérique sur pied, individuel, plus ou moins haut. ➤ **coupelle, jatte.**

Une coupe de glace, de fruit mélangés, de crème, de compote. Caviar servi dans une coupe. – Grand récipient de même forme pour présenter les fruits, les entremets. ➤

compotier. ♦ *En forme de coupe* : hémisphérique. FIG. *Il fit une coupe avec ses deux mains.* ▪ **3** (1872) Prix qui récompense le vainqueur d'une compétition sportive, d'un championnat. *Gagner, remporter la coupe.* – La compétition elle-même. *La coupe Davis* (tennis). *Coupe de France de football.*

2 COUPE [kup] n.f. – 1283 ; de *couper* ▪ **1** (v. 1375) Action de couper, de tailler. *Etoffe dure à la coupe*, qui résiste aux ciseaux. *Hauteur de coupe d'une tondeuse à gazon.* ♦

loc.adv. **À LA COUPE.** *Fromage, beurre, terrine vendus à la coupe*, coupés à la demande du client lors de l'achat. ♦ TECHN. Opération par laquelle un outil tranchant enlève des morceaux (➤ **copeau**) d'une pièce à usiner. *Angle de coupe. Outil de coupe.* ♦ SYLV.

Action d'abattre des arbres, dans une forêt. Étendue de forêt à abattre. *Coupe dans une forêt communale.* ➤ **affouage.** *Choix des arbres à conserver dans une coupe.* ➤

balivage, réserve. – **COUPE SOMBRE** ou **d'ensemencement** : opération qui consiste à n'enlever qu'une partie des arbres pour permettre l'ensemencement de nouveaux arbres.

FIG. Suppression importante. *On a fait une coupe sombre dans le personnel de*

l'entreprise : on a licencié beaucoup d'employés. – **COUPE CLAIRE**, qui éclaircit la coupe sombre et donne de la lumière aux jeunes arbres. FIG. Suppression encore plus

importante que la coupe sombre. – **COUPE RÉGLÉE** : abattage périodique d'une portion de bois déterminée. *Mettre un bois en coupe réglée.* FIG. *Mettre en coupe réglée* :

imposer indûment des prélèvements périodiques, des sacrifices onéreux. ♦ (1640)

Manière dont on taille l'étoffe, le cuir, pour en assembler les pièces. *Suivre des cours de*

coupe. – *De* (et adj.) *coupe.* *Vêtement de bonne coupe. Manteau de coupe sobre. Tout est dans la coupe.* ♦ *Coupe* (de cheveux). ➤ **1 taille.** *Une coupe et un shampoing. Coupe au*

*bol**, *au carré**. *Coupe coiffante.* ▪ **2** Ce qui est coupé. *Vendre une coupe de bois. Coupe de tissu.* ➤ **coupon.** ▪ **3** FIG. Contour, forme. ➤ **découpe.** « *cette coupe de visage que*

l'ampleur du menton rend presque carrée » **BALZAC.** ▪ **4** Endroit où une chose a été coupée. ➤ **tranche.** *La coupe d'un tronc d'arbre scié.* ♦ *Coupe optique* :

section mince d'un objet destinée à l'observation au microscope. *Coupe cytologique, histologique. Coupe longitudinale, transversale.* ♦ (1681) Représentation graphique, dessin (d'un objet qu'on

suppose coupé par un plan). *Coupe d'un navire. Coupe verticale d'une maison. Coupe axiale d'une fusée. Coupe d'une fleur, d'un organe. Coupe perpendiculaire.* ➤ **profil,**

section. *Coupe en long, en travers.* – *Plan en coupe.* ▪ **5** (XVIe) Distribution des repos dans la phrase. *La coupe d'un vers.* ➤ **césure.** *Un code « interdit coupes »* **CAILLOIS.** –

Coupe d'un mot en fin de ligne. Coupe syllabique, étymologique. Mauvaise coupe. ▪ **6**

(1675) Division d'un jeu de cartes en deux paquets. ♦ LOC.FIG. *Être, se trouver* **SOUS LA COUPE** de qqn : être le premier à jouer, après le ?joueur qui a coupé, FIG. être dans

la dépendance de qqn. *Tomber sous la coupe de qqn.* ▪ **7** CARTES Absence de carte dans une des couleurs, permettant de couper (1, 3°) ➤ **chicane.** *Avoir une (ou la) coupe à*

cœur.

1 DÉ [de] n.m. – 1190 ; lat. *datum* « pion de jeu », p.p. de *dare*, « donner * » (voir

l'encadré) **1** Petit cube dont chaque face porte de un à six points (souvent noirs sur fond blanc). *Lancer un dé, les dés. Dé pipé**. *Cronet** à dés. – *Les dés* : le jeu, les jeux de dés.

Le jacquet, le poker à l'as, le zanzi, le quatre-cent-vingt-et-un se jouent avec les dés.

Jouer aux dés. ♦ *Coup de dés* : affaire qu'on laisse au hasard. « *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard.* » (Mallarmé). « *Celui qui a mis sa vie entière sur un coup de dé* »

(Musset). ◇ LOC. *Les dés sont jetés* : la résolution est prise et l'on s'y tiendra quoi qu'il adienne. (cf. Le sort* en est jeté). **2** Partie cubique d'un piédestal. – Cube de pierre placé sous un poteau, une colonne ; cheville ou tampon cubique, etc. ◇ (1806) CUIS. Petit morceau cubique. ➤ **cube** ; **brunoise**. *Couper des carottes, du lard, du fromage en dés*. ◇ HOM. 1. D, des

2 DÉ [de] **n.m.** – *deel* XIVE ; *dé*, d'apr. 1. *dé*, lat. pop. *ditale* pour *digitale*, du class. *digitus* « doigt * » (voir l'encadré) ◆ Petit étui cylindrique (de métal, de plastique ...) à surface piquetée, destiné à protéger le doigt qui pousse l'aiguille. *Dé à coudre*. ◇ FAM DÈ À COUDRE : verre à boire très petit. PAR MÉTON. Très petite quantité (de liquide).

1 FLÛTE [flyt] **n.f.** – *flehute* Xlle ; cf. provençal *flaüto*, d'origine inconnue, p.-ê. onomat., avec l'initiale du latin *flare* « souffler ». ▪ **1** Instrument à vent formé d'un tube percé de plusieurs trous, ou de tubes d'inégale longueur. *Flûte de Pan*, faite de roseaux de longueur décroissante. ➤ **syrix**. *La flûte, instrument de musique traditionnel des bergers*. ➤ **chalumeau, diaule, 1 flageolet, flûtiau, galoubet, pipeau**. *Petite flûte en bois encore utilisée dans la musique militaire*. ➤ **fifre**. *Flûte à l'oignon*. ➤ **mirliton**. « *La Flûte enchantée* », opéra de Mozart. – *Flûte à bec* ou *flûte douce* : flûte en bois, en plastique, à embouchure en forme de bec. – *Flûte traversière* ou *grande flûte* : flûte en métal (souvent précieux), à ouverture latérale, tenue parallèlement aux lèvres. – *Petite flûte*. ➤ **piccolo**. *Être du bois* dont on fait les flûtes*. – VX *Accorder* des flûtes*. ▪ **2** (1793) Pain de forme mince et allongée, plus petit que la baguette et plus gros que la ficelle. ▪ **3** (1669) Verre à pied, haut et étroit. *Une flûte à champagne*. ▪ **4** (1808) FAM.PLUR. Les jambes. *Jouer des flûtes*. ➤ **courir**. *Se tirer des flûtes*. ➤ se **sauver**. ▪ **5** (1858) VIEILLI Interjection marquant l'impatience, la déception, la désapprobation. ➤ **mince, zut**.

2 FLÛTE [flyt] **n.f.** – *fluste* 1559 ; p.-ê. Néerlandais *fluit* ▪ ANCIENNT Navire de guerre qui servait au transport du matériel. *Les flûtes de la marine royale*.

1 GODET [gɔdɛ] **n.m.** – XIVE ; moyen néerlandais *kodde* « morceau de bois cylindrique » ▪ **1** Petit récipient à boire sans pied ni anse. ➤ **gobelet**. ◆ FAM. Verre. ➤ **pot**. « *Viens prendre un godet avec nous* » **MAC ORLAN**. ◆ Très petit récipient de même forme où l'on délaie des couleurs, recueille la résine, le latex, etc. *Jeunes plantes en godets*. ▪ **2** MÉCAN. Auge, auget. *Roue à godets*. *Chaîne à godets* : chaîne sans fin d'un élévateur, d'une drague. *Les godets d'une noria*.

2 GODET [gɔdɛ] **n.m.** – 1849 ; de *goder* ▪ Faux pli d'un vêtement, d'une étoffe, d'un papier qui gode. – SPÉCIALT.COOUT. *Jupe à godets*, à gros plis souples, ronds et sinueux, qui tombent en s'évasant.

PICHET [piʃɛ] **n.m.** – XIIIe ; ancien français *pichier*, altération des anciens dialectal *bichier*, *bichié* ; bas latin *becarius*, du grec *bikos* « amphore pour le vin ». ▪ Petit broc rétréci au collet, servant de récipient pour la boisson. *Pichet en grès, en verre*. *Pichet d'étain*. (Au restaurant) *Vin en pichet* (opposé à *en bouteille*). – PAR MÉTON. Contenu de ce récipient. *Boire un pichet de cidre*.

▮ **LE VERRE, SUBSTANCE** [vɛr] ▪ **1** Substance fabriquée, dure, cassante et transparente, de structure vitreuse, essentiellement formée de silicates alcalins. *Pâte de verre* : pâte obtenue par fusion d'un mélange de silices (sable) et de carbonater. *Trempe du verre*. « *le verre est froid, dur, cassant, brillant. Tels sont ses attribut fondamentaux* » **TOURNIER**. *Verre coulé, étiré, moulé, filé*. *Souffler du verre*. *Verre blanc* (➤ **crownglass**), *verre à vitre* : verre ordinaire. *Verre à bouteilles*. *Verre coloré, irisé, teinté*. *Verre*

craqué. Verre dépoli, opaque ; verre cathédrale (2°). – Verre au plomb. ➤ **crystal, flint-glass, strass**. Verre minéral, à base de quartz. Verre pyrex (marque-déposée). Verre incassable, soumis à une trempe spéciale. Verre sécurit* (marque déposée). Verre armé, dans la masse duquel est incorporé un réseau de fils métalliques. Verre triplex. ➤ 1 **triplex**. Verre feuilleté*. – Industries du verre. ➤ **verrerie**. Les panneaux de verre d'une fenêtre. (➤ **carreau, glace, vitre ; verrière**). Lamelles de verre d'un microscope. – Mettre une image sous verre ➤ **sous-verre**. Un fixé sous verre : image reproduite sur un support de verre (cf. Fixé, sous-verre). LOC. Se briser, se casser comme (du) verre, très facilement, avec une cassure nette. ♦ LOC. Maison de verre : maison, entreprise où il n'y a rien de secret. – Plafond de verre : barrière invisible entravant certaines carrières au sein d'une entreprise. ♦ Laine, coton de verre : matière composée de fils de verre très fins, utilisée comme filtrant ou isolant. – Papier de verre, où des débris de verre sont fixés au papier, à la toile (abrasif). Fibre* de verre. ♦ Objet en verre. Bijoux, ornements de verre. ➤ **verroterie**. Œil* de verre. Bouteilles en verre et bouteilles en plastique. ♦ Travail du verre. Gravure sur verre. Peinture sur verre (➤ **vitrail**). ♦ Verre blanc ordinaire (opposé à cristal). ♦ Maladie des os de verre : ostéogenèse* imparfaite. ♦ TECHN. Matières plastiques transparentes (à base de cellulose, phénol, vinyle) utilisées pour leur souplesse, leur résistance à la rupture. Verre organique. ➤ **plexiglas**. ■ 2 MINÉR. Substance naturelle vitreuse. Verre de volcan : l'obsidienne.

II UN VERRE, DES VERRES. MORCEAU DE VERRE, OBJET EN VERRE. A. PLAQUE
 ■ 1 (XIIIe, s. voire « vitrail ») Plaque, lame, morceau ou objet de verre. Verre qui protège une image (➤ **sous-verre**). – (1690) Verre de montre, qui en protège le cadran. Verre de lampe, (1°). FIG et FAM. Souple comme un verre de lampe, très raide. – Verres optiques, d'optique, auxquels on a donné une forme déterminée, choisie pour ses propriétés optiques (verres concaves, convexes, biconcaves, biconvexes, plan-convexes). ➤ **lentille, ménisque**. Verres déformants : grossissants. Verres correcteurs (de la vue). ■ 2 (1949) Des verres : des verres optiques ou des lentilles en plastique qu'on porte pour mieux voir. Porter des verres. (➤ **lorgnon, lunettes**), des verres fumés, des verres teintés. Verres antireflets*. Verres incassables. – Verres de contact*, verres cornéens. ➤ **lentille**. **B. RÉCIPIENT** ■ 1 (début XIVe s.) Récipient à boire, en verre, en cristal. Verre à pied. Verre gobelet*. Verre en cristal. Verre à eau, à vin (à bordeaux, à porto), à bière (➤ **chope**), à liqueur. Verre ballon*. Verre à dégustation. Verre à champagne. ➤ 1 **coupe, 1 flûte**. – Service de verres. Assiettes, verres et couvert. – Emplir, remplir son verre. Vider son verre : boire. « on vide son verre d'un seul coup » **GAUTIER**. (cf. Faire cul* sec). Lever son verre (pour trinquer) : porter un toast. – LOC.PROV. Qui casse* les verres les paie. ♦ Verre à café. ➤ **mazagran**. – (d'après brosse à dents) **VERRE À DENTS** : verre servant à se rincer la bouche, quand on se lave les dents. – **VERRE À MOUTARDE** : récipient de verre qui peut, une fois vide, servir de verre de cuisine ; verre ordinaire, à bon marché. « des verres taillés d'une finesse extrême voisinaient avec des verres à moutarde » **PEREC**. – Verre jetable en carton, en plastique. ♦ COMM. Les verres : les récipients en verre. Verres consignés. ■ 2 (1636) Contenu d'un verre. Boire une verre d'eau, un verre de bière (➤ **bock, demi**). – Boisson dans un verre, généralement alcoolisée, que l'on prend hors des repas, au café. ➤ FAM. 1. **canon, drink, 1 godet, pot**. Payer, offrir un verre (➤ aussi tournée). Boire un verre. Il « proposa d'aller prendre un dernier verre après le dîner » **ECHENOZ**. Un petit verre : un verre d'alcool, de liqueur. Avoir un verre dans le nez*. Il est toujours entre deux verres. – Se noyer* dans un verre d'eau. Une tempête* dans un verre d'eau.

■ HOM. Vair, ver, vers, vert.